[Français]

## LE COMMERCE

L'ACCÈS DU QUÉBEC À L'INFORMATION RELATIVE AU COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Eudore Allard (Rimouski): Je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Peut-il dire à la Chambre s'il a pris connaissance d'une déclaration du délégué du Québec au congrès annuel du Club des relations internationales, M. Jean Deschamps, qui a affirmé que le Québec doit avoir accès aux dossiers économiques qui régissent la politique extérieure du Canada lorsque les décisions de la politique extérieure canadienne ont une incidence directe sur la croissance économique du Québec et, dans l'affirmative, pourrait-il dire si ces dossiers seront mis à la disposition du Québec lorsque cette province en fera la demande?

**(1500)** 

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne connais pas ce rapport dont l'honorable député fait mention. Nous sommes toujours heureux de collaborer avec les provinces en leur donnant les renseignements utiles à leur expansion industrielle.

## L'IMMIGRATION

LA QUESTION DE L'EMBAUCHAGE DE CORÉENS POUR LA CONSTRUCTION DE RAFFINERIES DE SABLES BITUMINEUX— DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné la déclaration faite plus tôt cette semaine par le ministre des Approvisionnements et Services selon laquelle il y aura probablement une immigration massive de quelque 30,000 Coréens pour construire les 20 raffineries de sables bitumineux en Alberta, le ministre pourrait-il nous dire si son ministère a contribué à l'élaboration de ce projet et, considérant la brièveté du délai—soit d'ici 1980—au cours duquel on est censé achever la construction de ces raffineries, pourrait-il nous dire si son ministère a déjà pris des dispositions pour amener ces gens au Canada?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que ce n'est pas là une juste interprétation des commentaires du ministre. Je puis assurer à l'honorable député qu'il n'y a pas eu, dans mon ministère, de suggestion formelle de ce genre à l'égard des immigrants de Corée. J'ajouterai cependant que nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement d'Alberta, par l'intermédiaire du comité albertain chargé de la dotation en main-d'œuvre, comité qui est en somme un mécanisme fédéral-provincial établi pour discuter les besoins en main-d'œuvre pour l'exploitation des sables bitumineux.

M. Bawden: Étant donné qu'il faudrait embaucher quelque 60,000 ouvriers qualifiés pour répondre aux exigences de cette construction, le ministre voudrait-il en deux mots Questions orales

dire à la Chambre d'où le gouvernement entend obtenir cette main-d'œuvre et quand ce projet commencera?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, en consultation avec le gouvernement de l'Alberta et par l'intermédiaire du comité des besoins en main-d'œuvre, ce chiffre n'a pas encore été déterminé. Toutefois, nous sommes en étroit rapport avec ce comité qui estime que la solution s'amorce de façon satisfaisante.

M. l'Orateur: Le ministre des Approvisionnements et Services pose la question de privilège.

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, j'aimerais établir très clairement, pour que les députés le sachent, que je n'ai jamais dit que nous allions attirer 30,000 Coréens au Canada dans le cadre de mon projet. Je suis prêt à tenir une séance d'information pour la gouverne des députés d'en face quand ils le voudront, mais le problème chez les conservateurs, c'est qu'ils s'arrêtent pour penser, mais ne vont habituellement pas plus loin.

## LE CANADIEN NATIONAL

LA MAJORATION DES TARIFS-VOYAGEURS—DEMANDE D'INTERVENTION DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, c'est une question difficile à suivre. En l'absence du ministre des Transports, j'aimerais poser ma question au premier ministre suppléant. Comme le Canadien National a annoncé qu'il augmentera ses tarifs-voyageurs d'autant que 15 p. 100 le 1<sup>er</sup> avril, une forte hausse qui en suit une autre de la même importance entrée en vigueur en novembre, le gouvernement envisage-t-il de demander très humblement au CN de ne pas procéder à cette augmentation de tarifs?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, c'est une question qu'on ne peut pas s'attendre que je connaisse en détail, mais je suis certain que mon ami le ministre des Transports ou le ministre suppléant seront heureux d'y répondre en temps opportun.

M. Harney: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire que j'aimerais adresser au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme même la Commission canadienne des transports ne peut faire revoir les tarifs de chemins de fer pour voyageurs à moins qu'un voyageur se sentant lésé ne demande par écrit la permission de faire revoir une augmentation de tarifs, le ministre entreprendra-t-il de se porter au secours de cette espèce menacée qu'est le service-voyageurs au Canada et présenter une demande en son propre nom?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà pris des mesures dans ce sens en octroyant la subvention spéciale de \$100,000 destinée à l'Association des consommateurs du Canada pour lui permettre d'entreprendre un programme de promotion des intérêts du consommateur dans le cadre duquel elle pourrait présenter des instances du genre aux organismes de régie, tant au niveau fédéral que provincial.